

- **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies**
- **Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs**
- **Mesdames et messieurs**

– **Monsieur le Haut Commissaire**

Permettez-moi de vous adresser mes vives félicitations au nom de la délégation de la République Islamique de Mauritanie à l'occasion de la réunion du 1<sup>er</sup> Forum Mondial sur les Réfugiés qui découle du Pacte Mondial sur les réfugiés approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies et dont il constitue l'un des éléments de mise en œuvre.

– **Mesdames, Messieurs**

Cette heureuse initiative devrait nous permettre de faire le point sur la situation des réfugiés dans le monde et des nombreux défis que pose leur prise en charge au niveau de l'ensemble des régions du globe.

En effet, le monde compte aujourd'hui des dizaines de millions de personnes affectées par les guerres, les conflits et les persécutions et la réponse de la communauté internationale doit être analysée et renforcée afin d'améliorer les capacités des états pour une meilleure prise en charge des réfugiés.

A cet égard, notre pays exprime son ferme soutien à l'UNRWA et la nécessité de l'appuyer de façon pérenne comme il réitère sa position constante pour une solution avec deux états et le retour dans leur patrie de tous les réfugiés palestiniens depuis 1967.

La République Islamique de Mauritanie exprime également sa très grande préoccupation face à la situation dramatique que vivent nos frères Rohingya et en appelle à la Communauté internationale pour trouver une solution rapide à leur tragédie.

– **Mesdames, Messieurs**

Je voudrais réitérer, dans ce cadre, l'attachement de Son Excellence le Président de la République, **Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani** au respect et à la garantie des droits fondamentaux de l'Homme, conformément aux engagements auxquels la Mauritanie a souscrit à travers la signature et la ratification des instruments juridiques internationaux pertinents, notamment la Convention de Genève du 28 Juillet 1951 relative au statut des réfugiés et le protocole du 31/01/1967 signés et ratifiés par notre pays le 05 mai 1987.

La mise en œuvre de ces engagements se traduit par une politique généreuse de portes ouvertes pour les réfugiés, dans le Sud-est du pays, à la frontière avec la République sœur du Mali, où plus de 57.000 réfugiés maliens ont trouvé assistance et protection au camp de Mbera mais aussi dans les centres urbains de Nouakchott et de Nouadhibou, où l'on totalise près de 3.000 réfugiés et demandeurs d'asile.

– **Mesdames, Messieurs**

En plus de la pression démographique, due à l'arrivée massive des réfugiés maliens depuis 2012 qui ont doublé la taille de la population locale, et de la vulnérabilité aux changements climatiques et à leur impact sur la sécurité alimentaire dans la région, les cheptels en transhumance dans la zone, dont ceux des réfugiés, ont ajouté une pression sur des ressources naturelles limitées. La zone souffre également d'un déséquilibre dans la fourniture de services de base au détriment des populations hôtes. Dans ce contexte, assurer la protection des réfugiés et la coexistence pacifique avec les communautés hôtes constituent une priorité pour notre Gouvernement.

Pour garantir une autonomisation des réfugiés et renforcer la résilience des populations autochtones de la région, et dans la perspective d'une présence prolongée des réfugiés au cours des prochaines années, l'action du gouvernement, en étroite collaboration avec ses partenaires de la communauté humanitaire et de développement, est guidée par la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée axée sur les objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030, et qui vise, notamment, à favoriser une croissance économique diversifiée, inclusive verte et durable, réductrice des inégalités et orientée vers la création d'emplois.

– **Mesdames, Messieurs**

Notre pays met déjà en œuvre le Pacte mondial sur les réfugiés. Ainsi, depuis 2018, la Mauritanie enregistre à l'état civil les réfugiés du camp de Mbera et depuis 2019, les réfugiés urbains leur permettant de disposer de cartes d'identification nationale avec un Numéro National d'Identification contribuant ainsi à renforcer leur protection ainsi que leur autonomisation.

Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, la Mauritanie a commencé à mettre en œuvre des projets favorisant une croissance économique inclusive pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la région frontalière avec le Mali ainsi que des projets favorisant les solutions locales, l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux et dans les programmes de développement.

– **Mesdames, Messieurs**

Aujourd’hui, notre pays est fier d’annoncer une série d’engagements en droite ligne avec le Pacte Mondial sur les Réfugiés :

1. Afin de renforcer la gouvernance liée aux réfugiés et aux communautés d’accueil, la République Islamique de Mauritanie s’engage à :
  - Préparer le projet de loi relatif au droit d’asile pour son adoption à l’horizon 2020
2. Pour permettre la documentation renforcée des réfugiées et contribuer à leur autonomisation, la Mauritanie s’engage à :
  - Enregistrer tous les réfugiés auprès des services de l’état civil afin de leur permettre d’obtenir un numéro d’identification national, leur délivrer une carte d’identification nationale sécurisée et permettre leur inclusion dans les systèmes nationaux, y compris statistiques.
3. Afin d’améliorer l’accès aux services de base, la République Islamique de Mauritanie s’engage à :
  - Assurer l’inclusion des réfugiés au sein des services de santé au même titre que les nationaux.
4. Pour contribuer à la transformation des opportunités économiques locales de manière rapide, durable et inclusive, la République Islamique de Mauritanie s’engage à :
  - Assurer que les réfugiés aient les mêmes conditions d’accès au marché du travail que les nationaux.

Enfin, La Mauritanie en appelle aux autres parties prenantes du Pacte pour l’accompagner et l’appuyer techniquement et financièrement dans ses efforts de mise en œuvre de ces engagements découlant du Pacte Mondial sur les Réfugiés.

Je ne saurai terminer sans exprimer nos sincères remerciements au Haut-Commissariat pour les Réfugiés pour l’appui constant qu’il n’a cessé de fournir à notre pays pour l’assistance et la protection des réfugiés.

**Merci de votre attention.**